

## **Protection de l'enfance : Alerte en MECS !**

Une nouvelle loi relative à la Protection de l'Enfance est actuellement en discussion au Parlement. Elle ambitionne, pour les enfants et les jeunes, d'améliorer leur quotidien, de les protéger de la violence, d'optimiser le pilotage politique en termes de prévention et de protection, de mieux protéger les MNA et d'améliorer l'exercice des assistants familiaux. Les Professionnels des Maisons d'Enfants à Caractère Social redoutent que ce texte ne soit pas à la hauteur des enjeux d'un secteur en crise et des besoins des personnes accompagnées (jeunes et familles) extrêmement fragilisées.

Ainsi l'ANMECS, Association Nationale des Maisons d'Enfants à Caractère Social qui regroupe des associations du secteur habilité œuvrant dans le champ de la protection, alerte sur l'état de notre secteur et le devenir des enfants protégés.

### **Au niveau de la mission, de l'activité**

L'ANMECS réaffirme la nécessité d'accueillir, de protéger les jeunes confiés et leur famille de façon équitable sur le territoire et avec les moyens adaptés. Pour cela, nous proposons la création d'un **schéma national à la protection de l'enfance** (socle commun non exhaustif) opposable aux départements où la prévention et la protection se conjugueraient étroitement au service d'un modèle à sauver et d'une mission à remplir pleinement.

### **Au niveau des ressources humaines :**

Les professionnels des MECS, dont l'engagement est reconnu s'agissant de la gestion de la crise du COVID, ont été oubliés et s'inquiètent vivement aujourd'hui des moyens alloués actuels qui impactent la qualité des accompagnements, limitant la prise en compte des spécificités et des complexités dans un contexte dont tous s'accordent à reconnaître l'aggravation.

L'état psychique préoccupant des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs accueillis, les troubles observés, les manifestations et les agirs parfois très violents, les difficultés croissantes quant à leur scolarisation, leur formation et leur soin, l'impossibilité pour certains de vivre en collectif, soulèvent, de manière inédite dans le secteur de la protection de l'enfance, des enjeux de santé mentale et d'insertion sociale.

A l'heure où les accompagnements doivent être mis en œuvre avec une technicité avérée, des professionnels aguerris et engagés, il y a urgence à redonner attractivité à ce secteur par la revalorisation des salaires et l'adaptation des contenus de formation.

**L'enjeu majeur pour notre secteur est : la prise en compte des enjeux contemporains des publics et du secteur.**

L'ANMECS s'engage - forte de son réseau de professionnels qui ont développé une expertise clinique et un savoir expérientiel - sur les différentes problématiques liées à la protection, à l'accueil et l'accompagnement et alerte sur l'urgence à se saisir de nos propositions.

De même, l'ANMECS renouvelle sa volonté de participer avec l'ensemble des acteurs associatifs et publics aux plans national et départemental, à la **nécessaire et incontournable rénovation de la protection de l'enfance !**